



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau du 16 Mars 2023

Délibération n° 2023 - 11

\*\*\*\*

**Étaient présents :**

Administrateurs présents : Max Roustan - Jean-Claude Auribault - Bernard Saleix - Marie-Christine Peyric - Richard Hillaire

**Absents excusés :**

Christophe Rivenq - Max Bordary

**Assistaient à la séance avec voix consultative :**

Philippe Curtil – Directeur Général. Cédric Veyrenc - Directeur Général Adjoint  
Alexia Debornes - Cyril Laurent – Patrick Ponge

**Secrétariat assuré par :** Sylvie Iaquina

**OPERATION « AVENUE DES MIMOSAS » SAINT JULIEN LES ROSIERS  
CONSTRUCTION DE 20 LOGEMENTS COLLECTIFS  
DELIBERATION DE PROGRAMME MODIFICATIVE**

*Le Bureau du Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du rapport N° 2023-11 annexé et après en avoir délibéré :*

- Approuve le nouveau prix d'acquisition de l'opération « Avenue des Mimosas » de 20 logements collectifs à Saint Julien les Rosiers.
- Approuve le nouveau plan de financement de l'opération « Avenue des Mimosas » de 20 logements collectifs à Saint Julien les Rosiers
- Autorise le Directeur Général :
  - à signer l'avenant au contrat de VEFA ainsi que tout acte, marché, étude permettant la réalisation de l'opération,
  - à solliciter les emprunts, subventions et garanties auprès des différents organismes (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Action Logement, CDC...).

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Philippe CURTIL



Séance du 16 mars 2023

Rapport n° 2023-11

*Maîtrise d'ouvrage*

**Opération « Avenue des Mimosas » à St Julien les Rosiers**  
 Construction de 20 logements collectifs  
**DELIBERATION DE PROGRAMME MODIFICATIVE**

**Pièce(s) annexe(s) : - délibération n°2020-43 du 15/09/2020, délibération n°2020-62 du 08/12/2020, délibération n°2021-33 du 18/11/2021**

En date du 15 septembre 2020, le Bureau du Conseil d'Administration a approuvé la faisabilité de l'opération de construction de 20 logements collectifs en VEFA située Avenue des Mimosas à Saint Julien les Rosiers.

Cette opération, en cours de construction, subit actuellement l'augmentation des coûts des matériaux mettant en difficulté la continuité du chantier.

Afin de conserver les standards de qualité de Logis Cévenols et de mener à bien la fin du chantier, il est proposé d'augmenter le coût d'acquisition de l'opération.

Cela entraîne la modification du coût global de l'opération qui passe de 2 370 714€ TTC à 2 474 950 € TTC, ainsi que celle de son plan de financement.

La composition du programme est inchangée avec 20 logements collectifs répartis en 8 T2, 10 T3 et 2 T4 pour une surface habitable totale de 1 247,2m<sup>2</sup>.

La répartition par financement est :

	PLUS	PLAI	ENSEMBLE	SHA/LOGT
T2	4	4	8	49 m <sup>2</sup>
T3	7	3	10	69 m <sup>2</sup>
T4	1	1	2	82 m <sup>2</sup>
ENSEMBLE	12	8	20	

Les loyers plafonds, par logement et par financement, sont :

	Loyers plafonds	
	PLUS	PLAI
T2	307 €	275 €
T3	442 €	402 €
T4	518 €	463€

Les loyers des stationnements sont estimés à 15€.

Le coût d'acquisition du programme est donc de :

1 800 € HT x 1 247,20 m<sup>2</sup> SHA = 2 244 960 € HT soit 2 430 050 € TTC (TVA mixte).

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (TVA mixte) :

**Dépense :**

Acquisition en VEFA :	2 430 050 €
Autres frais (dont notaire) :	44 899 €
<b>TOTAL :</b>	<b>2 474 950 €</b>

**Recettes :**

Subvention Etat :	49 600 €
Subvention Conseil Départemental :	42 000 €
Subvention Conseil Régional :	22 000 €
Emprunts CDC :	2 113 855 €
Fonds Propres (10%)	247 495 €
<b>TOTAL :</b>	<b>2 474 950 €</b>

Le montant global prévisionnel de l'opération de 2 474 950 € TTC (TVA mixte), est compatible avec l'équilibre financier.

***Il est proposé au Bureau du Conseil d'Administration :***

- D'approuver le nouveau prix d'acquisition de l'opération « Avenue des Mimosas » de 20 logements collectifs à Saint Julien les Rosiers.
- D'approuver le nouveau plan de financement de l'opération « Avenue des Mimosas » de 20 logements collectifs à Saint Julien les Rosiers
- D'autoriser le Directeur Général :
  - à signer l'avenant au contrat de VEFA ainsi que tout acte, marché, étude permettant la réalisation de l'opération,
  - à solliciter les emprunts, subventions et garanties auprès des différents organismes (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Action Logement, CDC...).



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau du 15 septembre 2020

Délibération n° 2020-43

\*\*\*\*

**Étaient présents :**

Administrateurs présents : Bernard Saleix – Jacques Foulquier - Anne-Lyse Messenger – Bernard Hillaire  
Marie-Christine Peyric

**Absents excusés :**

Max Roustan avec pouvoir à Bernard Saleix  
Alain Pialat

**Assistait à la séance avec voix consultative :**

Philippe Curtil – Directeur Général  
Alexia Debornes et Cyril Laurent

**Secrétariat assuré par :** Brigitte Abitabile

**DELIBERATION DE PROGRAMME**

**Opération « Avenue des Mimosas » à Saint Julien les Rosiers  
Construction de 20 logements collectifs**

*Le Bureau du Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du rapport n° 2020-43 annexé et après en avoir délibéré :*

- Approuve l'opération « Avenue des Mimosas » de 20 logements collectifs à Saint Julien les Rosiers.
- Autorise le Directeur Général :
  - . à signer le contrat de réservation, puis le contrat de VEFA qui suivra, ainsi que tout acte, marché, étude permettant la réalisation de l'opération,
  - . à solliciter les emprunts, subventions et garanties auprès des différents organismes (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Action Logement, CDC...).

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Philippe CURTIL



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Bureau du 8 décembre 2020**

**Délibération n° 2020-62**

\*\*\*\*

**Étaient présents :**

Administrateurs présents : Max Roustan – Bernard Saleix – Jacques Foulquier - Anne-Lyse Messenger – Richard Hillaire - Marie-Christine Peyric

**Absent excusé :**

Christophe Rivenq

**Assistaient à la séance avec voix consultative :**

Philippe Curtil – Directeur Général  
Alexia Debornes – Didier Barthélémi – Cyril Laurent

**Secrétariat assuré par :** Brigitte Abitabile

**DELIBERATION DE PROGRAMME MODIFICATIVE  
Construction de 20 logements collectifs  
Opération « Avenue des Mimosas » à Saint Julien Les Rosiers**

***Le Bureau du Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du rapport n° 2020-62 annexé et après en avoir délibéré :***

- Approuve la modification du programme de l'opération « Avenue des Mimosas » de 20 logements collectifs à Saint Julien les Rosiers.
- Approuve le nouveau plan de financement de l'opération « Avenue des Mimosas » de 20 logements collectifs à Saint Julien les Rosiers.
- Autorise le Directeur Général :
  - . à signer le contrat de réservation, puis le contrat de VEFA qui suivra ainsi que tout acte, marché, étude permettant la réalisation de l'opération,
  - . à solliciter les emprunts, subventions et garanties auprès des différents organismes (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Action Logement, CDC...).

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Philippe CURTIL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau du 18 Novembre 2021

Délibération n° 2021-33

\*\*\*\*

**Étaient présents :**

Administrateurs présents : Max Roustan – Christophe Rivenq – Bernard Saleix – Anne-Lyse Messenger -  
Richard Hillaire - Marie-Christine Peyric – Jacques Foulquier

**Assistaient à la séance avec voix consultative :**

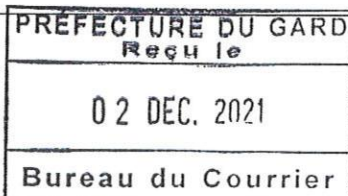
Philippe Curtil – Directeur Général  
Alexia Debornes – Didier Barthélémi

**Secrétariat assuré par :** Sylvie Iauinta

**Opération « AVENUE DES MIMOSAS » à Saint Julien les Rosiers  
Construction de 20 logements collectifs  
DELIBERATION MODIFICATIVE DE PROGRAMME**

*Le Bureau du Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du rapport n° 2021-33 annexé et après en avoir délibéré :*

- Approuve le nouveau prix d'acquisition du programme de l'opération « Avenue des Mimosas » de 20 logements collectifs à Saint Julien les Rosiers.
- Approuve le nouveau plan de financement de l'opération « Avenue des Mimosas » de 20 logements collectifs à Saint Julien les Rosiers
- Autorise le Directeur Général :
  - à signer le contrat de VEFA qui suivra ainsi que tout acte, marché, étude permettant la réalisation de l'opération,
  - à solliciter les emprunts, subventions et garanties auprès des différents organismes (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Action Logement, CDC...).



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Philippe CURTIL